

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 20 septembre 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux dans la rue des Prés à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 2 octobre 2023 de 07.00 heures jusqu'au jeudi 5 octobre 2023 à 17.00 heures, dans la rue des Prés, des deux côtés, du côté latéral de la maison numéro 44, sur une longueur de 20 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Route barrée

Du lundi 2 octobre 2023 de 07.00 heures jusqu'au jeudi 5 octobre 2023 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la rue des Prés est barrée à toute circulation routière, sur le tronçon situé du côté latéral de la maison numéro 44.

Walferdange, le 22 septembre 2023.

Le Secrétaire,


Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,


François Sauber